

REFER : JJF/JN

BRIOUDE, le 20 août 2019

Le Maire

au

**Collectif EcoCitoyen du Brivadois**  
**Immeuble de l'Instruction**  
**Place du Postel**  
**43100 BRIOUDE**  
**cec.brivadois@laposte.net**

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier portant sur le caractère non éco-responsable de certaines manifestations pouvant être organisées sur le territoire. Permettez-moi tout d'abord de saluer votre mobilisation en faveur de l'écologie et de la préservation de l'environnement. Nous avons tous conscience que ces sujets épousent aujourd'hui, au regard du dérèglement climatique notamment, des enjeux prioritaires pour ne pas dire fondamentaux.

Merci de porter au niveau local cette conscience écologique, nettement et opportunément aujourd'hui plus affirmée chez nombre de nos concitoyens et devenue plus que jamais une nécessité. Entreprises, acteurs publics, associations, citoyens : tout un chacun a à agir dans ces domaines qui engagent notre avenir, notre qualité de vie et donc notre responsabilité commune.

La Ville de Brioude comme la Communauté de communes sont évidemment concernées et ne peuvent s'affranchir de prendre en compte cette dimension, encore une fois incontournable, dans leurs actions. Des progrès ont été faits (de l'aire de co-voiturage à l'élaboration d'un agenda 21 intercommunal en passant par les marchés de restauration scolaire, le déploiement de gobelets plastiques réutilisables notamment auprès des associations ou encore la prise en compte de vos observations sur le bien-fondé d'utiliser tel et tel matériau dans le cadre des travaux de rénovation de l'école La Borie Darles).

Si l'éco-responsabilité nécessite une pleine prise en compte des acteurs publics, il n'en demeure pas moins qu'il faut comme en tout se préserver de tout extrémisme qui serait contreproductif quand il s'agit, au contraire, de rallier, de manière pédagogique et sûrement pondérée, le plus grand nombre à cette grande cause.

Le nombre de manifestations génératrices de nuisances environnementales me paraît infime sur notre territoire. Si je me réfère à la plus grande jamais et récemment organisée à Brioude, tout a été mis en place pour collecter les déchets générés par l'évènement avec des poubelles installées, selon le cahier des charges imposé par l'organisateur A.S.O. de plus en plus actif sur ces questions, tous les 20 mètres sur la ligne d'arrivée finale. S'agissant des compétitions d'enduro, je redis que les normes imposées par les fédérations sont de plus en plus drastiques pour être toujours mieux raccord avec les enjeux d'aujourd'hui.

Le show de cascade mécanique que vous avez évoqué dans votre courrier et programmé dans le cadre des Fêtes de Saint-Julien sera le seul de ce type et n'excèdera pas les deux heures. Un tel spectacle est, je dirai, l'exception à Brioude. Il aura, dans la durée, une incidence bien moindre que certaines pollutions générées par le quotidien qui appellent sûrement le plus d'actions structurelles se heurtant peut-être encore aujourd'hui à un certain nombre de barrières.

Permettez-moi d'apporter une autre précision s'agissant des Fêtes de Saint-Julien : il n'y aura pas de lâcher de ballons. Ceux-ci seront transmis aux enfants pour conservation tandis que ceux composant les sculptures mobiles seront attachés et non destinés à s'envoler dans le ciel.

Permettez-moi de conclure qu'en toute chose, il convient de raison garder et qu'on ne peut vivre sous cloche, ce qui ne veut pas dire, loin de là, vivre sans conscience. Les manifestations populaires et de plus en plus éco-responsables dans leur ensemble ont aussi leurs vertus : vitalité, cohésion sociale. Je tiens enfin à vous rassurer : Brioude n'a pas vocation à se transformer en Mecque des sports et shows mécaniques.

Vous remerciant de votre attention comme je vous assure de l'attention que nous portons à vos propos et actions, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Jacques FAUCHER